

Image not found or type unknown



Carte de séjour raison médicale

Par **saidversailles**, le **18/03/2009** à **11:39**

Bonjour,
J'ai un ami Algérien dont la maman âgée de 81 ans est malade (diabète et tension artérielle). Elle a reçu un titre de séjour pour raison médicale qu'elle a réussi à renouveler pendant 3 ans. La quatrième fois devrait être en mai 2009.
Mes questions :
- Est-ce qu'il y a un nombre limité de nombre de renouvellement de cette carte de séjour?
- Est-ce qu'au bout de la 4ème fois la préfecture va lui délivrer une carte de 10ans?
- Est-ce que l'on peut constituer une autre demande de carte de séjour pour rapprochement familiale, étant donné que tous ses enfants sont en France? Doit-on pour cela attendre le renouvellement de sa carte actuelle?
Merci de votre réponse.
Cordialement,
Saïd